



LABORATOIRE NATIONAL VETERINAIRE

CABINET DIRECTEUR GENERAL

Société à Capital Public au capital de 4.973.950.000 FCFA. Contribuable N° M108300010749S

B.P. 503 Garoua, République du Cameroun • Téléphone : +237 677 809 452 / 699 999 818

Internet : www.lanavet.cm • E-mail : lanavet@lanavet.cm

DEMANDE DE COTATION (DC)

DEMANDE DE COTATION OUVERT N°001/DC/LANAVET/CIPM/2021 DU 6 DECEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS ABRITANT LES LOCAUX DU SIEGE DU LABORATOIRE NATIONAL

Financement : Budget LANAVET, exercice 2022

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement du LANAVET 2022, le Directeur Général du Laboratoire National Vétérinaire, lance un avis de Demande de Cotation pour le recrutement d'une société de gardiennage pour la surveillance des locaux le siège du LANAVET.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :

- Ouvrir et fermer les portails,
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations 24/24 et 7/7
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet de la présente Demande de Cotation est de douze **(12) mois**.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à tous les prestataires exerçant dans le domaine de gardiennage installé au Cameroun et ayant un agrément ou justifiant au moins un récépissé de dépôt de la demande d'agrément.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de fonctionnement LANAVET exercice 2022.

6. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet de la présente Demande de Cotation s'élève à Trente-trois millions (**33 000 000**) F.CFA TTC.

7. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, de 08 heures à 14 heures, de lundi à vendredi au LANAVET BP 503 GAROUA, porte 206, téléphone 674 997 232, Email : lanavet@lanavet.cm

8. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu de 08 heures à 14 heures, de lundi à vendredi au LANAVET BP 503 GAROUA, porte 203, téléphone 696 16 82 71, Email : lanavet@lanavet.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable dans le compte N°10001 06870 335988870001 14 ouvert dans les Agences de la BICEC sous le nom de « CAS-ARMP ».

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée au siège du LANAVET porte 203, au plus tard le 21 décembre 2021 à 09 heures, heure locale, et revêtue de la mention :

Demande de Cotation n°002/DC/LANAVET/CIPM/2021 du 6 décembre 2021 pour le recrutement d'une société de gardiennage pour la surveillance des bâtiments abritant les locaux du siège du Laboratoire national vétérinaire.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera au LANAVET sis à Boklé le 22 décembre 2021 dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de ladite entreprise, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre (un seul représentant par soumissionnaire).

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres, d'un montant de six cent soixante mille (**660 000**) F.CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement

dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

12.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations antérieures.

Critères d'évaluation technique

La note technique minimum requise pour évaluation des propositions financières est de 70/100.

Ces critères sont détaillés dans le RPAO en sous critères et le nombre de points attribués par sous critère d'évaluation.

12.2-Critères essentiels

N°	Désignations	Notation (points)
1	Equipes d'intervention	30
2	Equipement (<i>joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition</i>)	25
3	<i>Expériences du Prestataire</i>	20
4	<i>Plan de surveillance</i>	10
5	<i>Surface financière</i>	10
6	<i>Présentation de l'offre</i>	05
TOTAL (1+2+3+4)		100

Les offres n'ayant pas satisfait aux critères de qualification requis à l'analyse technique seront jugées non qualifiées pour l'analyse financière.

12.3 Méthode de sélection du Prestataire.

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût par combinaison des notes techniques et financières conformément aux procédures décrites dans la présente Demande de Cotation suivant la formule :

$$Nf = \frac{(70 \times \text{note technique}) + (30 \times \text{note financière})}{100}$$

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation et aura été évaluée la mieux-disante.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Laboratoire National Vétérinaire sis à Garoua, porte 203.

16. **Dénonciation de tout acte de corruption**, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Garoua le

Le Directeur Général du LANAVET.

(Maître d'Ouvrage)

Ampliations:

- ARMP (pour publication)
- S/CIPM (pour information)
- Archives / Chronos
- Affichage (pour information)